

FORMULE DE DÉCLARATION DE MUTATION PAR DÉCÈS.

NOTA. — Les déclarations de mutations par décès sont établies sur des formules fournies gratuitement par l'Administration. Elles sont écrites par le receveur si les parties le requièrent. (Loi du 6 décembre 1897, art. 11.)

SUCCESSION de M. *Euphrasie Vendé*

Le *Constantin Vayé* Cultivateur
(Nom et prénom du déclarant.)
Demeurant à Chanteloup

agissant en qualité de *Héritier*
(Héritier, légataire, donataire, tuteur, curateur, mandataire.)

déclare que M. *Euphrasie Vendé*
(Nom et prénom du défunt.)

Agé de *78* ans. *Veuf de Auguste Vayé*
cultivateur époux en époux de *Marie Auguste Vayé*

exerçant la profession de *2^e*

domicilié à *Chanteloup*

est décédé à *Chanteloup*

le *22* *Novembre 1901*

Énoncer les noms, prénoms, domiciles et degré de parenté avec le défunt des héritiers et légataires. — Analyser les dispositions testamentaires et les clauses du contrat de mariage. — Désigner les biens dépendant de l'hérédité (1° biens dépendant de la communauté, s'il en existe une; 2° biens appartenant en propre à l'auteur de la succession).

Héritier

1° Constantin Vayé

2° Marie Vayé veuve de Louis Charbonnier

Membre détaillé article par article dans un état ci-joint relevant au total de 786.80 francs en principal 1577.40

Je déclare avoir affirmé l'exactitude et la vérité de la présente déclaration contenue en un page à Chanteloup le 41 Mai 1902

Max Constantin

MARGE RÉSERVÉE AU RECEVEUR.

DÉCLARATION

du *12 Mai* 1902 n° *43*

QUITTANCE N° *332*

Lorsqu'il aura été fait plusieurs déclarations concernant la même succession, le receveur en mentionnera ci-après les dates et les numéros.

Table des décès, vol. *8* folio *188* n° *68*

Compte au répertoire général du conj. : vol. *23* n° *52*
de son conjoint. vol. *4* n° *7*

COMPTE des successions au répertoire général.

Vid. Cote.

Le compris dans ce état un état de 786.80 francs 6/10.

Ne pas écrire dans cette colonne.